



# Santé des collaborateurs: Une tâche de management

**Pour une approche systémique  
de la santé en entreprise**

Conférence SAQ du 29.04.2009

**Suva**

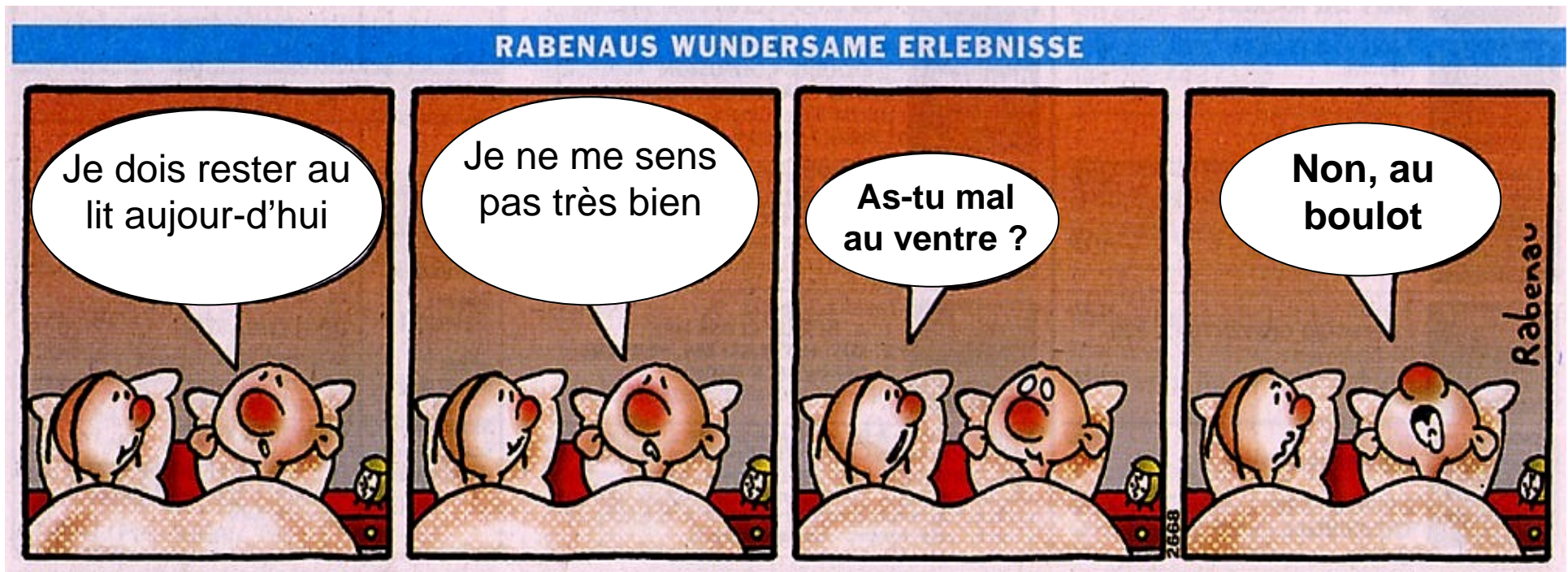
Division sécurité au travail pour la suisse romande

**Jean-Daniel Bochud**

**suva**pro

Le travail en sécurité

# Gestion des absences



# La promotion de la santé est une affaire nationale

- ◆ En Suisse, quelque 54 milliards de francs ont été dépensés en 2006 dans le domaine de la santé publique. (Office fédéral de la statistique)
- ◆ Plus de 95% des coûts découlent du secteur de la maladie (traitement stationnaire et ambulatoire, médecine, etc.).
- ◆ La **promotion de la santé** et la **prévention** peuvent apporter une contribution décisive pour réduire les coûts de la santé publique.

# Evolution de la notion de «santé»

- ◆ En 1948, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définissait la santé comme l'état de bien-être total physique, mental et social.
- ◆ Selon une conception socio-médicale moderne de la santé, celle-ci représente un équilibre qui peut être influencé aussi bien positivement que négativement au travers de divers facteurs comme le statut social, **la formation, l'emploi**, le revenu, l'habitat et l'environnement.

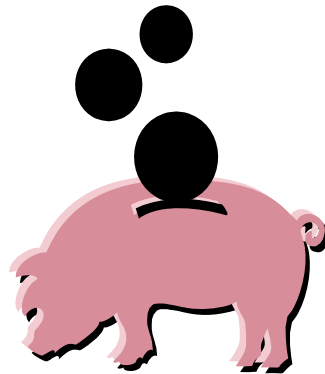
# La sécurité une tâche de management

Les motivations pour la prévention

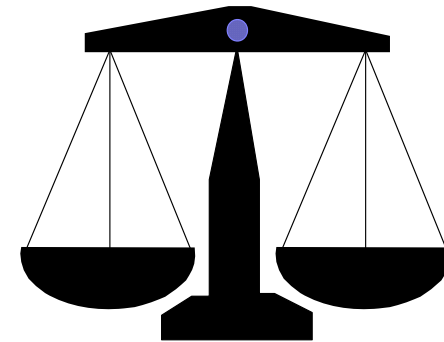


▣ **Ethiques**

**suva**pro



■ **Financières**



■ **Légales**

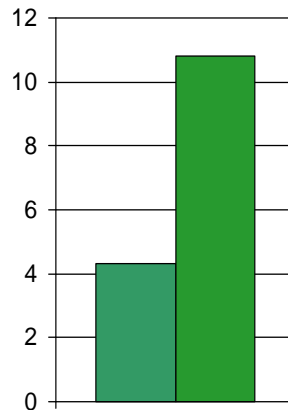
# Les raisons éthiques ...



Aucune activité confiée à un travailleur ne peut justifier qu'il se blesse ni qu'il tombe malade !

- ◆ **Blessures**
- ◆ **Souffrance morale et physique**
- ◆ **Atteinte à l'intégrité physique, invalidité voir décès**
- ◆ **Conséquences indirectes, familiales**

# Les raisons financières ...



## ◆ Frais directs

- Coût des accidents
- Dommages matériels

## ◆ Frais indirects

- Absentéisme
- Perte de production
- Bonus-malus



# Les raisons légales ...

Art. 82 al. 1 et 2 LAA

Loi fédérale sur l'assurance-accidents (RS 832.20)

1 L'employeur est tenu de prendre, pour prévenir les accidents et maladies professionnels, **toutes** les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions données.

2 L'employeur doit faire collaborer les travailleurs aux mesures de prévention des accidents et maladies professionnels.

- ◆ **Responsabilité civile**
- ◆ **Suites pénales**
  - **Celui qui, par négligence, aura fait subir à une personne une atteinte à l'intégrité corporelle ou à la santé sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement ou de l'amende.**
  - **Si la lésion est grave, le délinquant sera poursuivi d'office.**



"La prévention des accidents ne devrait pas être considérée comme une obligation légale, mais comme une obligation humaine et une nécessité économique,,

(Werner von Siemens 1880)

# Les moyens

- ◆ **Prévention** des accidents et des maladies professionnelles
  - Application de la MSST
- ◆ **Promotion** de la santé
  - Par exemple sous le label " Friendly Work Space ®"
- ◆ **Gestion des absences**
  - Suggestion de la Suva (9 mesures recommandées)

# La promotion de la santé dans l'entreprise

agit sur les facteurs pour lesquels l'entreprise est (co)responsable

- ◆ Eviter les influences néfastes et renforcer les influences favorables en font partie.
  - Sont visés les conditions dans l'entreprise
    - la culture d'entreprise,
    - l'organisation du travail,
    - les conditions de travail
  - Le travail ne doit pas être une contrainte mais plutôt une ressource pour la santé.

# Label «Friendly Work Space®»



- ◆ Sont distinguées des entreprises qui placent non seulement l'accent sur les comportements individuels, mais qui mettent également en oeuvre avec succès des mesures visant l'optimisation des conditions cadres de l'entreprise et considèrent la gestion de la santé en entreprise comme partie intégrante de la gestion d'entreprise.
- ◆ L'évaluation et l'octroi du label incombent à Promotion Santé Suisse.

# Les entreprises qui investissent dans la promotion de la santé de façon professionnelle, obtiennent des résultats mesurables:

- réduction des heures d'absence et des coûts s'y rapportant
- satisfaction plus élevée des clients et des collaborateurs
- capacité de rendement accrue
- amélioration de la qualité
- meilleure image de l'entreprise

# Gestion des absences

## les neuf mesures



## Gestion des absences



### Mesure 1 Politique d'entreprise

**La baisse de la durée des absences repose  
entre vos mains.**

- la baisse du nombre d'absences pour cause d'accident ou de maladie fait-elle partie de vos objectifs annuels ?

## Gestion des absences



### Mesure 2 Banque de données

**Gestion: de l'enregistrement des données à leur communication**

- savez-vous où sont les absences, quelles en sont les causes et combien elles coûtent à votre entreprise ?

# Gestion des absences



## Mesure 3 Formation et information

### Formation de tous les collaborateurs

- les nouveaux collaborateurs et les apprentis reçoivent-ils une formation mettant l'accent sur les aspects santé et sécurité au travail?

### Publication régulière des heures d'absences

- les statistiques des absences sont-elles régulièrement publiées et comparées à l'objectif ?

# Gestion des absences



## Mesure 4 Concept de premiers secours

### Mise en place d'une organisation pour les cas d'urgence

- vos collaborateurs savent-ils ce qu'il faut faire en cas de:
  - maladie ?
  - accident ?
  - incendie ?
  - évacuation ?



**L'essentiel pour  
les urgences.**  
Assortiment «premiers  
secours» pour les  
entreprises assurées  
à la Suva

## Gestion des absences



### Mesure 5 Prise en charge personnalisée

**Plus le suivi est personnalisé, plus le retour est rapide**

- les supérieurs directs savent-ils comment:
  - gérer les absences ?
  - conduire un entretien de retour ?

# Gestion des absences



## Mesure 6 Réinsertion au poste de travail

### Proposer des solutions:

- votre entreprise est-elle en mesure d'accueillir des personnes partiellement aptes à travailler, par:
  - reprise progressive ?
  - retour à temps partiel ?
  - retour à un poste aménagé ?



## Gestion des absences



### Mesure 7 Information des médecins

#### Information rime avec intégration

- connaissez-vous les informations nécessaires à un médecin pour établir un certificat de travail approprié ?

## Gestion des absences



### Mesure 8 Appui de la Suva

#### Les prestations de la Suva dans les cas graves (NCM)

- savez-vous comment la Suva peut vous aider concrètement lors de cas graves et compliqués?

## Gestion des absences



### Mesure 9 Motivation et récompense

#### Mise en évidence ses succès

- votre politique de gestion des absences par objectifs prévoit-elle des récompenses s'ils sont atteints?

# Conclusion

- ◆ La réponse aux questions posées est propre à chaque entreprise et ne peut être généralisée.
- ◆ La mise en place des mesures proposées est de la responsabilité du management de l'entreprise.
- ◆ La réduction des coûts liés aux absences dépend du sérieux avec lequel le management **met en place et fait vivre** le système.
- ◆ Quels coûts chez vous ?
  - < 4% d'absentéisme non planifié: **c'est faisable !**
  - dans votre entreprise, **où en êtes-vous ?**

**Merci pour votre attention !**



**suva**pro